

**Fourniture d’électricité**

Marchés Publics de Fournitures et Services

*-------------------------------*

**CAHIER DES CLAUSES**

**ADMINISTRATIVES PARTICULIERES**

**(C.C.A.P.)**

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes

La Bastide– 66360 OLETTE

**SOMMAIRE**

**1 – OBJET, FORME ET DUREE DU MARCHE**

 1.1. Objet des prestations

 1.2. Lots

 1.3. Type de procédure

 1.4. Forme du marché

 1.5. Durée du marché

**2 – DOCUMENTS CONTRACTUELS**

**3 – CONDITIONS D’EXECUTION**

 3.1. Intervention

 3.2. Mode d’exécution

 3.3. Lieu d’exécution des prestations

**4 – MARCHANDISES REMISES AU TITULAIRE**

**5 – PRIX**

 5.1. Forme des prix

 5.2. Variation des prix

 5.3. Caractéristiques principales

**6 – DELAI DE PAIEMENT**

**7 – DROIT, LANGUE, MONNAIE**

**8 – RESILIATION DU MARCHE**

**1 – OBJET, FORME ET DUREE DU MARCHE**

* 1. Objet des prestations

Les stipulations du présent document concernent les prestations désignées ci-dessous :

**Fourniture d’électricité et services**

* 1. Lots

Les prestations sont constituées d’un lot unique.

* 1. Type de procédure

Procédure adaptée.

* 1. Forme du marché

Il s’agit d’un marché à prix unitaire. Le soumissionnaire s’engagera sur la réalisation d’une prestation globale forfaitaire.

* 1. Durée du marché

Le marché débute à compter de sa notification et pour une durée de 36 mois.

**2 – DOCUMENTS CONTRACTUELS**

Le marché est constitué par les éléments contractuels énumérés ci-dessous :

▪ l’acte d’engagement,

▪ le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.), dont l’exemplaire conservé

 dans les archives de l’administration fait seul foi,

▪ le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.),

▪ le bordereau de prix

Qu’il conviendra de signer.

**3 – CONDITIONS D’EXECUTION**

 3.1. Intervention

 Concernent les modalités des prestations à exécuter

 3.2. Mode d’exécution

 Les prestations sont exécutées dans les conditions suivantes :

* Voir C.C.T.P- RC
* Mise en service le 1er janvier 2021

 3.3. Lieu d’exécution des prestations

 Les prestations seront exécutées sur la Maison du Parc – La Bastide- 66360 OLETTE. Lors du dépôt de son offre, le soumissionnaire sera supposé connaitre celui-ci, ainsi que les contraintes d’accessibilité du site. Une visite des lieux est recommandée.

**4 – MARCHANDISES REMISES AU TITULAIRE**

Aucune marchandise appartenant à l’administration n’est remise au titulaire.

**5 – PRIX**

 5.1. Forme des prix

 Le présent marché est conclu à prix ferme et définitif

 5.2. Variation des prix

 Néant

 5.3. Caractéristiques principales

 ▪ Fourniture distincte de l’acheminement

 ▪ Acheminement facturé par le fournisseur conformément au flux transmis par le

 gestionnaire du Réseau de Distribution

 ▪ Validité de l’offre : 3 mois

**6 – DELAI DE PAIEMENT**

Le paiement des sommes dues est effectué, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours (trente jours), après réception de la facture.

**7 – DROIT, LANGUE, MONNAIE**

En cas de litige, le droit français est seul applicable. Les tribunaux français sont seuls compétents. Les correspondances relatives au marché sont rédigées en français.

Si le titulaire est établi dans un autre pays de l’Union Européenne sans avoir d’établissement en France, il facturera ses prestations hors T.V.A. et aura droit à ce que la personne publique lui communique un numéro d’identification fiscal.

La monnaie de compte du marché est la même pour toutes les parties, c’est-à-dire l’Euro.

**8 – RESILIATION DU MARCHE**

Le marché sera résilié en cas de non-respect des délais de réalisation indiqués dans le dossier ou, de non observation des contraintes réglementaires.

**Fait à : L’entrepreneur,**

 (signature et cachet de l’entreprise)

**Le :**